



WWW.CJAMM-JUDOJUTSU.FR



CLUB DE JUDO DES ARTS MARTIAUX
DE
MONTAURoux



/cjammmontauroux



ECOLE DE
JUDO
LEFEBVRE & DARBELET
MONTAURoux

Mise à jour le 24 janvier 2022 COMMUNIQUE du 23 Janvier 2022 **IMPORTANT !!!**

Chers Membres,

Veillez trouver ci-dessous le protocole hors milieux scolaire et périscolaire.

CONDUITES A TENIR EN POPULATION GENERALE, HORS MILIEUX SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Phase 3 (phase actuelle) Risque majeur de perturbations du maintien des activités socio- économiques et sanitaires	CAS (PERSONNES TESTEES POSITIVES)	PERSONNES CONTACTS
Personnes avec schéma vaccinal complet¹ (rappel réalisé conformément aux exigences du pass sanitaire) et enfants de moins de 12 ans² indépendamment de leur statut vaccinal, hors milieux scolaire et périscolaire	Isolement d'une durée de 7 jours après la date du début des signes ou la date de prélèvement du test positif (7 jours pleins). Levée de l'isolement possible à J5 avec un résultat de TAG négatif (et en l'absence de signes cliniques d'infection depuis 48h). Si le test réalisé à J5 est positif ** ou en l'absence de réalisation de ce test, l'isolement est de 7 jours au total (pas de nouveau test à réaliser à J7). Une dérogation exceptionnelle à l'isolement pour les activités essentielles dans le secteur sanitaire et médico-social pour les cas asymptomatiques et pauci-symptomatiques est possible dans les conditions fixées par le MARS n°2022_01.	Pas de quarantaine, application stricte des mesures barrière dont le port du masque, limitation des contacts, en particulier avec les personnes à risque de forme grave, télétravail si applicable. Réalisation d'un test TAG ou RT-PCR immédiat, puis surveillance par autotests ** à J2 et J4 après la date du test immédiat. La personne contact se voit remettre les autotests gratuitement en pharmacie lors de la réalisation de son test immédiat, ou elle présente en pharmacie la preuve de son dépistage immédiat réalisé en laboratoire ou dans une autre pharmacie (résultat de test négatif), ainsi qu'un document justifiant de son statut de personne contact à risque (SMS/mail de l'Assurance maladie ou attestation sur l'honneur justifiant être personne contact) pour se voir délivrer gratuitement les autotests.
Personnes non vaccinées ou avec un schéma vaccinal incomplet	Isolement d'une durée de 10 jours après la date du début des signes ou la date de prélèvement du test positif (10 jours pleins). Levée de l'isolement possible à J7 avec un résultat de TAG ou RT-PCR négatif (et en l'absence de signes cliniques d'infection depuis 48h). Si le test réalisé à J7 est positif ** ou en l'absence de réalisation de ce test, l'isolement est de 10 jours au total (pas de nouveau test à réaliser à J10).	Quarantaine d'une durée de 7 jours après la date du dernier contact avec le cas (7 jours pleins). Levée de la quarantaine avec un résultat de TAG ou RT-PCR négatif.

¹ Pour les enfants de moins de 3 ans, se référer au protocole spécifique EAJE.

² Compte-tenu de la circulation virale intense, il n'est plus nécessaire de confirmer par RT-PCR un résultat de TAG positif. En cas d'autotest positif, il convient de confirmer le résultat par un test RT-PCR ou un TAG (le résultat de ce test sera inscrit dans SIDEp).

¹ Au sens de l'article 2-2 du décret du 1^{er} juin 2021 modifié



Club de Judo des Arts Martiaux de Montauroux

Association loi 1901 - SIRET 392.200.010.000.16 - Code NAF : 926C

Dojo Médiathèque de Montauroux – 44 Rue Sainte Brigitte - 83440 Montauroux

Tél : Portable : 06.15.39.28.04 – email : cjammmontauroux@gmail.com – Site Internet : <https://www.cjammmontauroux.fr>

Affilié à la Fédération Française de Judo Jujitsu et disciplines associées sous le N° 8309/40



WWW.CJAMM-JUDOJUJITSU.FR



CLUB DE JUDO DES ARTS MARTIAUX
DE
MONTAURoux



/cjammmontauroux



ECOLE DE
JUDO
LEFEBVRE & DARBELET
MONTAURoux

Nous vous remercions de votre compréhension

La Présidente
Fernande Denis



Club de Judo des Arts Martiaux de Montauroux

Association loi 1901 - SIRET 392.200.010.000.16 - Code NAF : 926C

Dojo Médiathèque de Montauroux – 44 Rue Sainte Brigitte - 83440 Montauroux

Tél : Portable : 06.15.39.28.04 – email : cjammmontauroux@gmail.com – Site Internet : <https://www.cjammmontauroux.fr>

Affilié à la Fédération Française de Judo Jujitsu et disciplines associées sous le N° 8309/40